

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



CABINET DU PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT

**INAUGURATION DU TRIBUNAL
DE PREMIERE INSTANCE D'ABOBO**

DISCOURS DE

S.E.M. ROBERT BEUGRE MAMBE
PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT

ABOBO, LE 02 JUIN 2025

- Madame la Présidente du SENAT, Député-Maire de la commune d'Abobo;
- Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institutions ;
- Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;
- Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants du Corps Diplomatique accrédités en Côte d'Ivoire ;
- Mesdames et Messieurs les membres du corps préfectorales ;
- Mesdames et Messieurs les Hauts Magistrats ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs de Cours et de Juridictions ;
- Mesdames et Messieurs les élus ;
- Honorables invités ;
- Chères populations d'Abobo ;
- Chers partenaires des médias ;
- Mesdames et Messieurs.

C'est avec une très grande joie que je me retrouve ce matin dans cette grande commune d'Abobo.

Après l'étape de Bingerville, cette cérémonie marque un jalon supplémentaire dans la réalisation de l'ambition du Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara, de faire de la justice une réalité accessible à tous.

Je voudrais donc en son nom, saluer et remercier toutes les personnalités ici présentes, qui rehaussent l'éclat de cette importante cérémonie.

Qu'il me soit tout particulièrement permis de rendre un hommage appuyé à Madame Kandia CAMARA, Maire de la bouillante commune d'Abobo et Présidente du Sénat, pour son engagement constant auprès de S.E.M. le Président de la République, sa vision inclusive du développement local et surtout, sa passion pour Abobo.

Je voudrais également féliciter le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, M. Sansan Kambilé, pour sa détermination sans faille à œuvrer pour la modernisation et le renforcement de l'appareil judiciaire de notre pays.

Monsieur le Ministre, je sais combien de fois, vous ne cessez de soutenir le principe d'une amélioration significative des conditions de travail des acteurs de la Justice. J'ai été témoin, de bien de sollicitations, qu'il s'agisse de véhicules, de Tribunaux, de Toges, ou même d'amélioration des conditions carcérales. C'est à votre combat quotidien.

Félicitations à Vous Monsieur le Ministre et à l'ensemble de vos équipes.

Je voudrais enfin adresser mes vives et chaleureuses salutations aux vaillantes et trépidantes populations d'Abobo dont la présence significative à nos côtés traduit leur pleine adhésion aux initiatives prises pour l'expansion, l'évolution et la promotion d'Abobo.

- Mesdames et Messieurs,
- Honorables invités,

Le Tribunal de Première Instance d'Abobo est une infrastructure d'envergure. Outre sa superficie rappelée il y a quelques instants, il est doté de plusieurs salles d'audience spacieuses, de greffes modernes et de bureaux fonctionnels pour les magistrats et les auxiliaires de Justice.

Ce Tribunal flambant neuf est donc conçu pour accueillir chaque année des milliers de justiciables, dans des conditions de dignité, de sécurité et d'efficacité.

Sa réalisation, faut-il le rappeler, a été entièrement financée par le budget de l'État, pour un montant global de 16,63 milliards de francs CFA.

Mesdames, Messieurs,

Au-delà de la partie matérielle de ce tribunal, c'est la vision stratégique du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA qui se concrétise et que nous célébrons aujourd'hui.

Oui, nous célébrons une Côte d'Ivoire puissante par la consolidation de ses Institutions, garantes de l'ordre et de la stabilité, par l'affirmation d'une justice équitable, fondée sur l'égalité de tous devant la loi.

En effet, depuis 2011, le Chef de l'État n'a eu de cesse de remettre l'humain au cœur de l'action publique, à travers la mise en œuvre réussie des Plans Nationaux de Développement.

Cette vision s'est traduite par d'importants investissements dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la protection sociale et de la formation professionnelle. Parallèlement, un accent particulier a été mis sur le renforcement des infrastructures socio-économiques qui donnent aujourd'hui de la Côte d'Ivoire, une image d'un pays qui est debout.

Le secteur ô combien stratégique de la Justice n'a bien sûr pas été oublié. Comment pouvait-il en être autrement, quand on sait combien le Président attache du prix aux piliers fondamentaux d'une République forte. La justice en fait partie, elle en constitue un élément central. C'est pourquoi, le Président en a fait une priorité dans tous les PND, depuis 2011.

C'est le sens du programme de modernisation de l'appareil judiciaire, impulsé par le Président de la République. Il a pour ambition de bâtir un écosystème judiciaire performant où magistrats, greffiers et personnels de justice disposent de moyens et d'infrastructures indispensables pour offrir des services juridictionnels de haute qualité, aptes à renforcer la confiance des justiciables et à garantir le respect des droits de chacun.

C'est un programme qui a permis la construction ou la réhabilitation de plusieurs juridictions ainsi que des centres de formation ou de détention. Ce sont notamment, à titre d'illustration :

- l'Institut National de Formation Judiciaire de Yamoussoukro (INFJ) ;
- la Cour d'Appel de Korhogo ;
- la Cour d'appel de Daloa ;
- le Centre de Formation Continue (CFC) d'Abidjan ;
- la Maison d'arrêt et de correction de Guiglo ;
- les Infirmeries des prisons de Daloa, d'Oumé, de M'Bahiakro, d'Abidjan et de Bouna ;
- et plus récemment, le Centre d'Observation des Mineurs (COM) de Bingerville, ainsi que le Tribunal de Première instance de cette Commune.

Le Tribunal d'Abobo que nous inaugurons aujourd'hui, s'inscrit dans cette approche structurante visant à garantir la proximité de l'appareil judiciaire d'avec la population, l'équité et la célérité dans les mécanismes judiciaires.

Mesdames et Messieurs,
Honorables invités,

Ce nouvel édifice moderne, offert à la Commune emblématique d'Abobo, l'une des plus belles juridictions de Côte d'Ivoire, est un acte de foi dans la Justice et l'Etat de droit, valeurs essentielles de la République. C'est également une réponse concrète à une attente forte des populations.

A vous mes frères et sœurs d'Abobo,

Je vous remercie une fois de plus pour l'accueil si chaleureux de ce matin. Ce Tribunal que vous avez si longtemps attendu est aujourd'hui, une réalité. Ce tribunal est devant vous grâce au Président Alassane OUATTARA.

Désormais, il ne sera plus nécessaire de parcourir de longues distances jusqu'au Plateau pour accomplir vos démarches judiciaires ou faire valoir vos droits. Ce tribunal vous rapproche de la Justice et la rend plus accessible.

Ce Tribunal est désormais le vôtre. Faîtes - en un instrument au service de la paix, de la justice, et du respect des règles de la République.

Je vous prie, donc, chers parents d'Abobo, de bien vouloir prendre soin de ce joyau que le Président met à votre disposition.

Je forme donc le vœu que cette Juridiction devienne un modèle de fonctionnement exemplaire, un lieu de promotion de la paix sociale, un levier de consolidation de l'État de droit. Je demande que les responsables qui auront la charge de diriger ce Tribunal, aient la passion pour investir leur énergie et temps dans l'entretien des infrastructures et équipements mis à leur disposition.

L'entretien et la maintenance sont, bien souvent, au-delà des problèmes de moyens, une fonction de l'engagement des utilisateurs. Je compte sur votre engagement à prendre soin de ce joyau.

C'est sur ces mots que je voudrais, clore mon propos, en déclarant, au nom du Président de la République, le Tribunal de Première Instance d'Abobo officiellement ouvert.

Je vous remercie de votre aimable attention !